



L'attractivité du Pays de Vannes



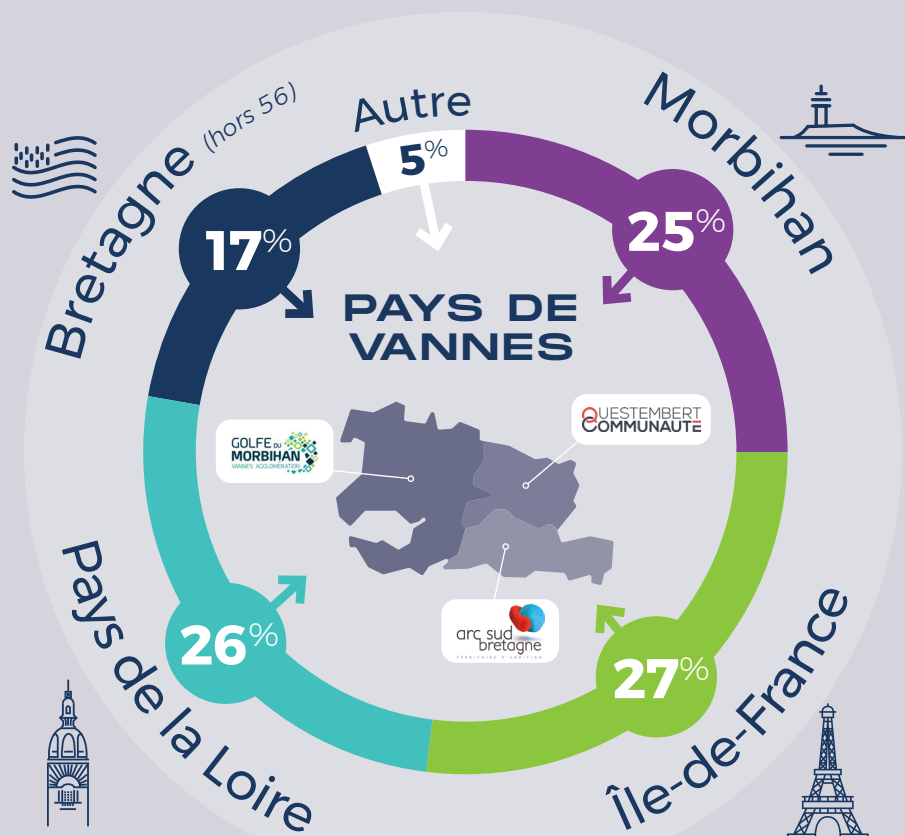
Méthodologie

Dans cette étude, l'attractivité du Pays de Vannes (composé des intercommunalités Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération et Questembert Communauté) est mesurée à travers les créations d'établissements au Registre du Commerce et de Sociétés et plus précisément, les créations faisant suite à un **transfert administratif** vers le Pays de Vannes.

Source : CCI Morbihan - Déclarations au Registre du Commerce et des Sociétés sur la période 2014 - 2018.

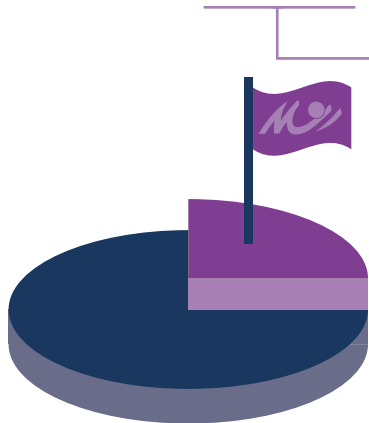
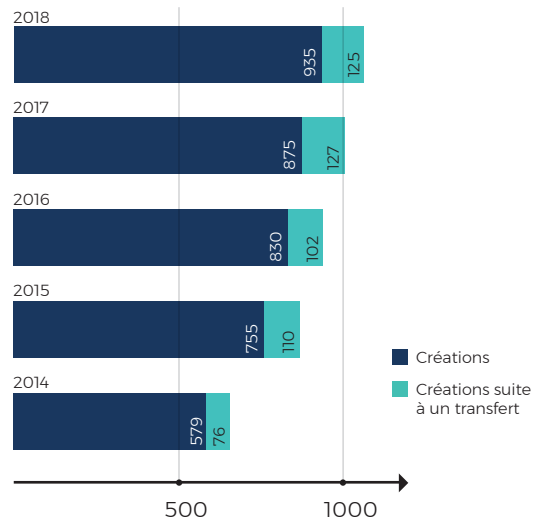


Origine des transferts d'entreprises vers le Pays de Vannes



12% des créations issues d'un transfert

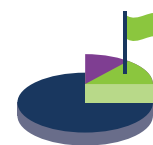
En moyenne sur ces 5 dernières années, 12% des créations d'établissements sur le Pays de Vannes proviennent de l'extérieur du territoire. En cumul, cela représente **540 transferts** entre 2014 et 2018 sur un total de **4 514 créations**.



1/4
originaire
du Morbihan

Sur l'ensemble des créations issues d'un transfert, le quart des établissements est originaire des autres communes morbihannaises. Cela représente **3% des créations** sur ces 5 dernières années.

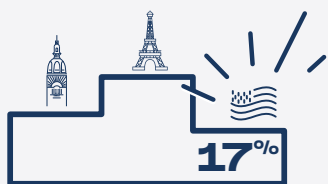
Un lien fort avec le Pays d'Auray



La moitié des établissements morbihannais transférés sur le Pays de Vannes provient du Pays d'Auray.

La moitié des transferts originaire de l'Île-de-France et des Pays de la Loire

Au regard de la répartition géographique, les transferts d'établissements sur ces 5 dernières années sont principalement originaires de **l'Île-de-France (27%)** et des **Pays de la Loire (26%)**.



En écartant les établissements provenant des autres communes morbihannaises.

la Bretagne arrive en 3^e position

avec 17% des transferts.

1^{er} Pays morbihannais

40% des établissements s'implantant dans le Morbihan s'orientent vers le Pays de Vannes.

